



PROJET MAROC



RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE SENSIBLE AU GENRE

Contexte

Le Maroc s'est inscrit depuis quelques années dans un double contexte de réformes légales et politiques en faveur de l'égalité entre les sexes et de régionalisation avancée. Ce double contexte se trouve renforcé par l'adoption en 2015 des lois organiques relatives aux collectivités territoriales, qui ont ouvert des perspectives importantes en faveur d'une gouvernance territoriale sensible au genre et garante d'une égalité entre les citoyennes et citoyens marocains.

En effet, la loi 111.14 relative aux régions, la loi 112.14 relative aux préfectures et provinces et la loi 113.14 relative aux communes prévoient :

- a) La création des entités consultatives en partenariat avec la société civile dénommées "Instances Equité, Egalité des Chances et Approche Genre" (IEECAG) ;
- b) L'élaboration des programmes et projets de développement tenant compte de l'approche genre ;
- c) La prise en compte de l'aspect genre lors de la fixation des objectifs des programmes ou projets inscrits dans le budget et la définition des indicateurs chiffrés devant permettre de mesurer les résultats escomptés.

L'article 7 des décrets d'application associe les IEECAG au processus d'élaboration des programmes et plans de développement.

Notre stratégie pour le changement

Le projet "Promotion de la participation des Femmes à la gestion des affaires locales et le renforcement de la gouvernance territoriale sensible au genre" s'inscrit dans le cadre d'une Convention de partenariat signée en 2014 avec le Ministère de l'Intérieur-Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) afin de renforcer l'intégration de l'approche genre dans la gouvernance territoriale, conformément aux lois organiques et à leurs décrets d'application.

Ce projet, qui s'appuie sur l'expertise d'ONU Femmes en matière d'institutionnalisation de l'égalité de genre, de participation politique des femmes, de budgétisation sensible au genre, s'articule autour des axes suivants :

1. **Institutionnalisation de l'égalité de genre au niveau de la DGCL** en appuyant la création d'une Unité de l'Égalité en Genre et en renforçant les capacités des cadres de la DGCL en matière de Gouvernance territoriale sensible au Genre.
2. **Renforcement de la participation des femmes à la gestion des affaires politiques et administratives territoriales et de leur influence sur les processus de prise de décision** en renforçant les capacités des femmes élues locales, des futures candidates et des fonctionnaires territoriaux en matière de leadership et d'intégration de l'équité et de l'égalité de genre dans la gouvernance territoriale, et en facilitant la mise en réseau des femmes élues
3. **Intégration des principes de l'égalité de genre au sein des processus de gouvernance territoriale** en appuyant l'élaboration de Plans Communaux de Développement (PCD) sensibles au genre, en appuyant la mise en place ou le renforcement des mécanismes territoriaux pour l'égalité de genre

Partenariats pour le changement

Pour créer un environnement propice à la mise en place d'une gouvernance territoriale sensible au Genre, ONU femmes met à profit ses mandats de coordination et de mise en œuvre avec un éventail de partenaires.

Le projet "Promotion de la participation des Femmes à la gestion des affaires locales et le renforcement de la gouvernance territoriale sensible au genre" est le résultat d'un partenariat stratégique et continu depuis 2014 entre le Ministère de l'Intérieur- Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) et ONU Femmes.

FAITS ET CHIFFRES

- Une évaluation sur l'intégration du genre dans 140 Programmes Communaux de Développement (PCD) élaborés entre 2009 et 2014 a montré que 57 étaient sensibles au genre
- 47% des femmes élues interrogées à Draa Tafilalet jugent leur participation à la prise de décision faible contre 30% des femmes élues à Casablanca Settat et à Marrakech Safi
- Sur les 219 communes ayant participé dans le processus d'élaboration du Manuel des Procédures pour la mise en place et opérationnalisation des IEECAG 75 disposaient des IEECAG

PROGRAMME PHARE D'ONU FEMMES

Ce projet fait partie du programme « Leadership et autonomisation politique des femmes » qui est l'un des programmes phares d'ONU Femmes conçus pour appuyer les gouvernements nationaux dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

POUR PLUS D'INFORMATION SUR LA
GOUVERNANCE LOCALE SENSIBLE
AU GENRE AU MAROC :

Maria Frias
maria.frias@unwomen.org



Quelques résultats

- La création d'une **Unité de l'Égalité de Genre** au sein de la Direction Générale des Collectivités Locales et le renforcement des capacités des points focaux genre et suppléants désignés au niveau des directions métiers ;
- Le renforcement des capacités de plus de **4.500 femmes élues** et fonctionnaires en matière d'approche genre et de leadership, et ce, dans le cadre du Cycle des Conférences Régionales lancé en 2013 par la DGCL ;
- L'appui à la **mise en réseau** des femmes élues locales au niveau national et de l'Afrique ;
- L'accompagnement à la **mise en place** des Instances Equité, Égalité des Chances et Approche Genre (IEECAG) au niveau de 300 communes ;
- La **production d'outils pour appuyer le processus de planification et de budgétisation sensible au genre au niveau communal** (Guide Plan d'Action Communal (PAC) sensible au genre, évaluation du degré d'intégration du genre dans les PCD, manuel de procédures pour la mise en place, l'opérationnalisation et le suivi des IEECAG, étude sur les femmes élues et élaboration d'un plan de formation en matière de genre et gouvernance)
- La réussite de ce projet a permis la signature en **Avril 2017 d'une Convention entre ONU Femmes et la DGCL** visant la capitalisation sur les outils et connaissances produites et l'appui aux collectivités territoriales dans la mise en place d'une gouvernance locale sensible au genre